

LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNAT REGIONAL INTERCLUBS DES MAITRES – BASSIN DE 25 M

 	Région : Compétition d'Animation Nationale : Qualificative pour les finales nationales IC	CHOLET – GLISSEO (49)	Bassin 25 m X 10 couloirs
 <h3>DIMANCHE 5 MARS 2023</h3>			
	CATEGORIES : compétition ouverte à tous les nageurs ayant plus de 25 ans (nés en 98 et avant)		Compétition par équipe
	ENGAGEMENTS : www.extranat.fr Du Mardi 21 Février au Mardi 28 Février 2023 Vos compositions de relais doivent être mises directement sur Extranat lors de vos engagements.		Tarif : 80 €
	Attention : Attention : Si le club n'a pas engagé ses nageurs et payé les engagements sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte.		

PROGRAMME

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION
Echauffement : 8 h 30 – 9 h 30	Echauffement : 13 h 30
Présentation des équipes : 9 H 30 – 10 H 00	Début des épreuves : 14 h 30
10 x 50 Nage Libre	100 Nage Libre Mixte
Course des remplaçants*	50 Brasse Mixte
200 Nage Libre Mixte	100 Dos mixte
100 Papillon Mixte	50 Papillon mixte
50 Dos Mixte	100 4 N mixte
100 Brasse Mixte	PAUSE*
50 Nage Libre Mixte	4 X 50 4 Nages mixte (2 femmes – 2 hommes)

La ligue Régionale se réserve le droit de modifier ou de supprimer le moment de l'entracte après l'établissement du programme. Il sera spécifié sur le programme.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre licencié à la FFN et s'être soumis à un contrôle médical.
- Cette compétition est ouverte à tous les nageurs ayant plus de 25 ans (nés en 98 et avant)
- La composition de l'équipe sera de 10 nageurs ou nageuses du même club.
- Nombre d'équipes illimitées par club (le comité se réserve le droit de limiter en cas de nombre trop important d'équipes. (La répartition hommes/femmes au sein des équipes est libre)
- Le programme comprend 10 épreuves individuelles + 2 relais
- Il n'y a pas de classement par catégorie d'âge.
- Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe ni de l'âge.
- Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire).

MODE DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE France INTERCLUBS DES MAITRES (1 et 2 Avril 2023)

Le classement national des Interclubs sera publié le jeudi 9 mars 2023. Les clubs disposeront de 5 jours pour toute réclamation. A l'issue de cette période, le classement sera considéré comme officiel et définitif.

Interclubs Nationale 1 : Les 40 premières équipes seront qualifiées (pas plus de 2 équipes par club).

Interclubs Nationale 2 : Les 40 suivantes

Toutes les équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extranat leur participation au plus tard le Mardi 14 Mars 2023.

RECOMPENSES : 1 coupe aux 3 premières équipes + une médaille (à chaque nageur des 3 premières équipes)

OFFICIELS : 1 officiel ne nageant pas par équipe exigé

FORFAIT : Se reporter aux tarifs régionaux